**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
**Band:** [90] (2002)
**Heft:** 1468

**Artikel:** Les structures de gardes, rentables ?
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-282454

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Les structures de gardes, rentables?

En quoi les structures d'accueil sont-elles rentables pour la collectivité ? Citons les éléments de rentabilité en lien direct avec l'existence de crèches : la plus grande participation de la population au marché du travail, avec en conséquence des revenus supplémentaires pour les parents, des employé-e-s plus disponibles et plus qualifié-e-s pour les entreprises ; pour les pouvoirs publics comme pour les contribuables, des cotisations sociales et des rentrées fiscales plus élevées, mais aussi une diminution des dépenses sociales et des dépenses d'intégration ; les enfants bénéficient de leur côté d'une meilleure socialisation et d'une plus grande sécurité.

En quoi la pénurie de crèches est-elle coûteuse ? L'absence de crèches induit des coûts d'opportunité de deux ordres : des revenus perdus à la suite du retrait du marché du travail ou de la diminution non désirée des heures travaillées et une détérioration des perspectives de revenu à long terme, due à l'effritement progressif du capital humain. C'est pourquoi, loin d'être coûteuses, les structures d'accueil permettent une mise en valeur des ressources humaines de l'économie[1].

Quels freins institutionnels à l'augmentation de l'offre de crèches ? En Suisse, la fragmentation institutionnelle entre communes, cantons et Confédération entraîne une allocation sous-optimale des ressources aux structures d'accueil du fait du manque de correspondance entre contributeurs et bénéficiaires: le plus souvent les communes sont invitées à fournir l'effort financier principal ou même unique, alors qu'au travers du système fiscal, les bénéfices seront redistribués aux cantons et à la Confédération ainsi qu'aux communes non participantes. Une implication et une coordination des trois niveaux de gouvernement sont donc indispensables pour dégager les avantages des structures d'accueil[2].

## Définitions :

• Rendement économique : Le rendement économique correspond au rapport entre la somme de tous les avantages aux divers membres de la collectivité (revenus privés et fiscaux) et la somme de tous les coûts (subventions et contributions des parents, éventuellement des entreprises). Ex. : pour Fribourg : 1 franc investi par les pouvoirs publics, les parents et les entreprises, rapporte 3.3 francs tous bénéficiaires confondus.

• Rendement fiscal : Le rendement fiscal correspond au rapport entre les revenus fiscaux générés et les subventions publiques. Ex. pour Fribourg : 1 franc investi par les pouvoirs publics rapporte 1.2 francs d'impôts.

[1] L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fait remarquer que, lorsqu'il est tenu compte des heures travaillées, le taux d'emploi féminin de la Suisse passe de 71.8% à 50.5%, ce qui la fait passer du 2e au 7e rang sur 15 pays européens. Une situation que des différences culturelles seules ne peuvent expliquer. En offrant de meilleures possibilités aux personnes désireuses d'accroître leur participation au marché du travail, le potentiel de croissance économique pourra augmenter. Par ailleurs, l'OCDE introduit explicitement en 2002 la recommandation de «développer les crèches pour encourager l'activité des femmes», Etudes économiques de l'OCDE, Suisse, mai 2002, p.102 et 131.

[2] L'OCDE relève ce point dans Etudes économiques de l'OCDE, Suisse, mai 2002, p. 54.